RACING CLUB RANNEE LA GUERCHE

Compte rendu Réunion CD du 18/12/2014

Emetteur : Racing Club Rannée-La Guerche
Destinataires : Mairie de La Guerche , membres du comité directeur du RCRG.

Invités : M. Després, Maire de La Guerche de Bretagne
Mme Guihenneux, première adjointe.

Présents : G. Orhand, P.Y. Ferré, A. Renouard, M. Vignais, P.Mathé.
D. Bourgeais, M. Gaugain, R. Hercouet, M. Lévêque, M. Ollivry, R. Vignais

Malgré un rendez-vous fixé et accepté depuis longtemps, temps d'échange trop court pour aborder tous les sujets précisés sur notre courrier du 7/11/2014.

- relation avec les élus : nous avons pris bonne note de l'aval des élus présents sur le principe d'une rencontre annuelle à minima qui facilitera le respect mutuel des engagements pris.

- Moyens humains : nous leur avons redit l'importance, à nos yeux, d'une collaboration active de la ville aux moyens humains propres aux associations qui participent à l'encadrement et l'éducation des jeunes, au travers de leurs activités.

- Terrain synthétique : nous avons noté la faisabilité technique d'une surface aux normes requises sur l'actuel terrain B qui a notre préférence (cf. notre courrier du 7/11) et votre proposition de réalisation sur l'actuel terrain C dans des dimensions ne répondant pas auxdites normes.
  Pour ce qui nous concerne, la mise à disposition d'un terrain synthétique n'a de sens que si celui-ci nous permet une utilisation sans restrictions. C'est la raison pour laquelle nous vous confirmons ici notre propos du 18/12, à savoir qu'il est inutile, pour nous, mais aussi pour la collectivité, d'engager des frais sur la base du projet qui nous a été présenté.

  Eléments de réflexion :
  a) Il semble que l'argument principal à l'encontre de l'emplacement du terrain B soit lié « au lancer de javelot » dans le cadre scolaire. Nous pensons que ce sujet mérite réflexion et discussion et qu'il serait aisé de trouver des solutions qui pourraient convenir au plus grand nombre.

b) Nous émettons d'autre part, en raison de la constitution du sol, les plus grandes réserves sur la possibilité d'obtenir, et ce malgré travaux, une aire gazonnée digne de ce nom sur l'actuel emplacement du « B ».
c) Nous sommes convaincus que les scolaires auraient davantage de possibilités de pratiquer certaines activités (foot, rugby etc…) en disposant d'un synthétique qu'elles n'en ont aujourd'hui avec un terrain le plus souvent impraticable.

- Vestiaires en construction : nous avons pris bonne note de la date de mise à disposition début Février 2015.

- Pare-ballon rue du 14 Juillet : nous vous avons redit nos craintes en termes de sécurité.

- Sujet traité non inscrit à l'ordre du jour : M. Le Maire évoque le ratio nombre de Guerchais / licenciés au club. Notre position est la suivante : le RCRG concerne les communes de La Guerche, Rannée, Drouges et Moussé. **En conséquence, les licenciés issus de ces quatre communes sont à considérer comme des licenciés résidents et ils représentent près de 60% de l'effectif global**. Pour ce qui est des autres membres, la plupart d'entre eux viennent des localités voisines donc appartenant au canton de La Guerche de Bretagne…
A ce jour 38% des licenciés sont guerchais, 40% proviennent du canton dont la moitié de Rannée-Drouges et Moussé et 20% hors canton (Mayenne proche et communes de Vitré Communauté pour la plupart). Seuls 3% des licenciés n'entrent pas dans les critères ci-dessus mentionnés et encore, parmi ceux là, certains sont des « locaux exilés»

Le temps d'échange n'a pas permis d'aborder les autres sujets prévus à l'ordre du jour, nous le regrettons et émettons le souhait de pouvoir en discuter à court terme. Nous attirons toutefois votre attention sur la *nécessité d'obtenir, dans les meilleurs délais, l'homologation de l'éclairage du terrain A par la ligue de Bretagne de football*. Certaines rencontres de DH de la deuxième moitié de saison étant programmées le samedi soir.

- Actions, Conclusion : dans notre courrier du 7/11/2014, nous indiquions qu'après notre rencontre du 18/12 nous déciderions de la suite des actions à mener et de la poursuite ou non de notre mission à la tête du club. Vous avez pu remarquer les attentes existantes au travers des interventions des membres du comité directeur mais aussi des messages émanant de l'entraîneur général et des éducateurs jeunes du RCRG qui vous ont été remis et que nous joignons à ce courrier.
L'hypothèse de notre retrait de la tête du club est réelle. Si, en cas de démission, nous serions prêts à gérer les affaires courantes jusqu'à la fin de la saison en cours, nous laisserons aux élus des communes concernées la charge d'organiser le futur de notre association.

P.J. Messages de M. Courteille et des éducateurs jeunes du RCRG